

**Déclaration préalable au CTSD « ajustements de carte scolaire » du mardi 23 juin 2020**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD se tient à la fin d’une période aussi inédite qu’épuisante pour l’ensemble des personnels de l’Education Nationale. L’Unsa Education des Landes tient à saluer les personnels, toutes catégories confondues, pour l’engagement sans faille dans les différentes phases de confinement, déconfinement, travail en présentiel, travail en distanciel, accueil des publics prioritaires… 4 rentrées en une année scolaire, c’est aussi inédit qu’inconfortable et harassant !

Pour l’Unsa Éducation des Landes, le retour de tous les élèves à l’École est une évolution positive. En revanche, alors que le Président de la République avait laissé entendre un retour à une situation identique avant confinement, c’est bien un nouveau protocole que les équipes ont dû mettre en place dès hier, et encore une fois dans l’urgence la plus totale, avec des atermoiements médiatiques et des injonctions contradictoires. Une réorganisation de l’espace et du temps qui met les équipes et particulièrement les directeurs d’écoles et les chefs d’établissements de collèges, les adjoints gestionnaires en porte-à-faux. Dans un contexte insupportable de « Profbashing », de critiques vis-à-vis de l’Education Nationale et de rappels aux familles à l’obligation scolaire enrobés de menaces allant jusqu’à l’emprisonnement, cette énième réorganisation floue, ce décalage persistant entre ce qui est annoncé « le retour obligatoire de tous » et ce qui est possible, n’est pas tolérable.

Pour l’Unsa Education, la méthode comme le fond, choisis par le Président de la République et son Ministre de l’Education Nationale relèvent du mépris et de la maltraitance institutionnelle !

Il n’est plus utile de remercier et de saluer le travail de ses personnels, quand dans ce nouveau protocole, notre institution joue sur les mots, ou plutôt sur la longueur présupposée d’un mètre, quand notre institution encourage, pour éviter la propagation d’un virus, toujours actif, l’organisation de la classe à l’air libre et enfin quand notre institution juge utile de rappeler à ses personnels comment suspendre un masque à une accroche isolée ou comment le ranger sans le plier. Ce qui relève de l’anecdote est vécu sur le terrain comme de l’impréparation et de l’irrespect. A vouloir faire le plein avec du vide, on finit par faire déborder le vase !

Que dire des dispositifs 2S2C, vacances apprenantes, colonies de vacances apprenantes, école buissonnière ? Encore une fois, ce ministère joue la carte médiatique du « toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort ! » Mais n’est pas le Père Fouras qui veut et les personnels n’en peuvent plus d’être les candidats malgré eux d’un jeu dont les règles sont imposées à marche forcée ! Si ces dispositifs reposent sur la base du volontariat, pour autant ils génèrent une fois de plus une surcharge de travail pour les directrices et directeurs d’écoles et les chefs d’établissements, dans un timing intenable ! L’Unsa Education des Landes rappelle que l’Education n’est pas que scolaire, elle est aussi populaire et elle salue l’investissement de longue date de toutes les associations complémentaires de l’Ecole qui ont toujours su organiser des vacances éducatives. L’Unsa Education dit oui aux colonies de vacances scolaires mais non aux colonies scolaires de vacances ! Ce n’est pas un syndicalisme de posture, mais un syndicalisme dont le projet pour l’Ecole est cohérent, bâti sur une histoire, inscrit dans la durée et tourné vers l’avenir. Tout l’inverse de ce que le Ministre Blanquer propose avec son Ecole de la confiance depuis le départ et sa vision dogmatique, hégémonique et rétrograde !

En ce qui concerne l’ordre du jour de ce CTSD, je me permets de rappeler les inquiétudes émises par l’Unsa Education lors du CTSD du 06 avril sur la fiabilité et la stabilité des effectifs dans le 1er degré, au regard de la crise du COVID 19 empêchant les inscriptions en mairies. Monsieur l’Inspecteur d’Académie, vous nous aviez assuré que les prévisions étaient anticipées et que cette carte scolaire serait stabilisée au mois de juin. Force est de constater qu’à ce jour, la préparation d’une rentrée sereine est rendue impossible par de multiples freins, dont l’un relève du politique, puisque des communes ne font pas remonter les chiffres pour éviter des fermetures. 2000 élèves sont encore à inscrire dans notre département, nous disiez-vous la semaine dernière. Vous sembliez comprendre que dans un contexte de 2nd tour d’élections municipales, envisager une fermeture était un mauvais message adressé aux administrés… Quel message renvoie-t-on aux personnels, aux parents et aux enfants en repoussant ces fermetures à la rentrée de septembre ? Pour l’Unsa Education des Landes c’est le message d’une priorité politique qui prend le pas sur les priorités éducative et pédagogique ! Chacun assumera les conséquences de ses choix mais ce sont les personnels, une fois de plus qui en paieront le prix, dans l’urgence et à un moment de l’année où le besoin de sérénité et de stabilité est essentiel.

Dans le 2nd degré, les coupes budgétaires complexifient chaque année, depuis l’arrivée de M. BLANQUER rue de Grenelle, l’organisation des établissements et la prise en charge de tous les élèves. L’Unsa Education dénonce une fois de plus le manque de moyens, faute de créations dans les services de vie scolaire, administratifs, sociaux et de santé. Ouvrir un nouveau collège à Angresse, c’est bien, mais à moyens constants, c’est un désengagement de l’état. Dans les lycées des landes, le resserrement des DGH complexifient le calibrage des services pour répondre aux choix multiples des élèves. Encore une fois, c’est le signe d’une réforme des Lycées sans moyens à la hauteur des ambitions affichées. l’UNSA Education tient à rappeler qu’il est indispensable de financer entièrement chaque division créée sans demander au chef d’établissement d’utiliser les heures de marge-prof. En effet, ces heures sont dédiées aux dispositifs permettant de faire progresser les élèves les plus fragiles (groupes à effectif réduit, co-animation, pédagogie de projets…). Leur utilisation dans le but de palier les coupes budgétaires se fait donc au détriment de ces dispositifs d’aide. Les PIALS se multiplient avec des Indemnités pour Missions Particulières prises en partie sur les dotations des EPLE. Les marges de manœuvre pour organiser matériellement et pédagogiquement une rentrée de qualité se réduit de manière inquiétante.

L’Unsa Education des Landes porte dans cette instance la voix et les inquiétudes des actrices et des acteurs de l’inclusion scolaire. En effet, depuis plusieurs années les effectifs en ULIS collège ne cessent d’augmenter et ce malgré les ouvertures de dispositifs. A la rentrée de septembre 2020, la majorité des dispositifs seront à 13 ou 14 élèves et il y aura de nombreux enfants sur liste d’attente. La circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015 fixe le seuil des ULIS collège à 10 élèves, précise que l’on peut diminuer ce nombre si les projets et l’autonomie des élèves le justifient et l’augmenter si la mise en œuvre des PPS le permet. Cette circulaire entretient un certain flou quant aux critères de modulation… Nous constatons que de plus en plus d’élèves avec une notification IME ou un « profil IME » sont orientés au collège par défaut (ou avec une double notification en ULIS collège), faute de place en IME. Certains élèves attendent 3 ans avant de pouvoir intégrer un établissement et certains restent une année supplémentaire en ULIS. La situation est catastrophique. Beaucoup d’élèves se retrouvent sans solution au sortir des dispositifs (école et collège). L’Education Nationale doit donc pallier les manques de l’ARS en accueillant toujours plus d’élèves dans les dispositifs (profils ULIS et IME) au détriment d’un suivi et d’un accompagnement optimal de tous nos élèves à besoins particuliers. Les enseignant.e.s sont tiraillé.e.s entre des injonctions de leur hiérarchie (inclusions au maximum) et la réalité du terrain avec des élèves orientés en ULIS collège par défaut, parfois en souffrance et pour lesquels l’inclusion est difficile…

Retrouver les élèves même pour quelques jours afin de clore une année qui s’est arrêtée brutalement le 13 mars est une bonne nouvelle, nous le redisons, mais les personnels ne veulent pas être tenus pour responsables d’un accueil plus restreint que ce que le Président a annoncé. Il appartiendra à l’exécutif d’assumer pleinement ses décisions. Lundi 22 juin, l’École Publique et ses personnels, fiers du travail déjà accompli, étaient à nouveau au rendez-vous pour leurs élèves. Ils le seront à la rentrée, après des vacances reposantes et non apprenantes. Mais si le Ministère ne veut pas manquer ce rendez-vous, il doit changer de braquet et mettre en place toutes les conditions d’une rentrée apaisée, pensée avec ses personnels dans l’intérêt de tous les élèves.

Pour l’Unsa Education

Anne-Marie DARTHOS Elodie DARZACQ Sophie MERCADAL Christophe NOWACZECK